

LACSE

Agence nationale

pour la cohésion

et l'égalité des chances

Enquête histoire et mémoires des immigrations en régions,
2005-2007

Note de synthèse sur les rapports finaux rendus par les équipes en charge des enquêtes
sur les régions :

Alsace

Bretagne

Lorraine

Midi-Pyrénées

Nord-Pas-de-Calais

Normandie

Pays-de-Loire

Picardie

Lots non rendus ou refusés par la coordination : Aquitaine, Poitou-Charente

Par et sous la direction scientifique de Gérard Noiriel,

Coordination scientifique : Anne-Sophie Bruno, Laure Pitti, Claire Zalc, Gérard Noiriel,

Philippe Rygiel, Alexis Spire, Yann ScioldoZurcher

INTRODUCTION

La première phase de l'enquête portant sur « l'histoire et les mémoires des immigrations en régions » arrive à son terme. Sur les dix lots notifiés, huit ont été acceptés par la coordination scientifique dirigée par Gérard Noiriel ; l'enquête portant sur la région Aquitaine n'a pas été rendue par l'équipe qui en avait la charge, celle sur le Poitou Charente, pour ne pas avoir répondu aux impératifs d'une enquête scientifique, n'a pas été acceptée en l'état par les membres de la coordination. Les autres travaux, quant à eux, répondent parfaitement au cahier des charges qui avait été demandé et, en ayant su saisir l'opportunité d'une recherche exceptionnelle offerte par le LACSE, développent des pistes souvent inédites en histoire et sociologie de l'immigration.

La coordination scientifique avait tout d'abord demandé aux chercheurs de quantifier les différentes immigrations d'étrangers qui se sont déroulées dans les régions, cela sur la totalité de la période contemporaine. Cette approche quantitative devait non seulement permettre de mieux connaître les fondements de la longue histoire migratoire française mais devait aussi fournir un « matériel d'enquête » susceptible d'impulser un travail de comparaison entre les données régionales et les moyennes nationales, voire d'impulser une comparaison des régions entre elles, travail jusqu'alors rendu impossible par l'absence d'enquêtes coordonnées nationalement. Dans le même temps, les différents travaux devaient présenter les sources archivistiques existantes et éventuellement compléter les répertoires déjà disponibles. Les équipes devaient aussi organiser un important travail de recension de l'ensemble des travaux menés en histoire et en sociologie de l'immigration, en présentant notamment les différentes études universitaires jamais jusqu'alors recensées et mises en commun, afin d'offrir un point de vue bibliographique enrichi d'ouvrages malheureusement trop souvent ignorés. Enfin, l'enquête devait offrir un point de vue sur les dynamiques mémorielles qui existent aujourd'hui dans les régions.

Ce premier rendu d'enquête se révèle ainsi particulièrement prometteur et participera, sans aucun doute, au développement de l'histoire de l'immigration en France, tout en favorisant la prise en charge par les habitants ou leurs structures associatives, de leur propre mémoire régionale. Il ressort du travail mené un ensemble d'outils désormais disponibles à tous, mais aussi une connaissance accrue de l'histoire de l'immigration en région, qui complète un point de vue qui jusqu'alors était resté axé sur une histoire nationale, certes nécessaire, mais insuffisante dans le paysage actuel de la recherche.

1. Un matériel d'enquête très riche

La coordination scientifique souligne la très grande richesse des sources historiques inventoriées dans les différentes enquêtes. Très souvent, les rapports ne se sont pas limités à reprendre les inventaires dressés par l'association Génériques mais les ont vérifiés et surtout complétés. La publication du *Guide des sources* [Mettre le titre exact, je ne l'ai pas là où je suis !] datant de 1999, il fallait y ajouter les innombrables cotes issues de nouveaux classements réalisés par les Archives nationales, départementales et communales, voire par d'autres institutions de conservation susceptibles d'éclairer l'histoire et les mémoires des immigrations en régions.

Ainsi, la plupart des rapports inventorie les documents classés en séries M, J et W par les différentes archives départementales. De même, sont généralement mentionnés les documents issus des différentes directions régionales de l'INSEE portant sur les enquêtes de population, sur le monde du travail et la vie quotidienne, dans lesquelles sont susceptibles d'être évoquées les populations immigrées.

Outre cette approche archivistique « classique » qui englobe l'ensemble de la période contemporaine, du premier dix-neuvième siècle jusqu'aux confins du temps présent, on note aussi un considérable travail de complétion réalisé par les différentes équipes de recherche. Il apparaît ainsi que même les régions supposées peu concernées par l'immigration recèlent aussi d'archives. La très complète enquête sur la région Bretagne montre ainsi que les fonds d'archives sont conséquents, même en l'absence d'une immigration ancienne et de masse. De même, après avoir délimité leur objet dans le temps (leur enquête sur les archives porte sur la période allant de 1851 au recensement de 1999), les auteurs du rapport portant sur la Picardie apportent une contribution aux historiens de l'immigration qui voudront aller au-delà des classiques archives préfectorales. De l'investigation méthodique sur les inventaires, il ressort tout d'abord que le Conseil régional de Picardie n'a aucune source spécifiquement consacrée à l'immigration, si ce n'est indirectement par le biais de deux cartons portant sur « le développement social des quartiers ». On ne sera guère étonné d'apprendre que c'est au niveau des archives départementales que se situent les fonds les plus riches : dans l'Aisne, une recension minutieuse de toutes les affaires d'infraction aux lois sur les étrangers conservées par les tribunaux de 1919 à la Libération ; dans l'Oise et la Somme, un inventaire très détaillé de tous les rapports conservés par la préfecture sur la surveillance des Nord-Africains. L'une

des originalités de l'inventaire dressé réside sans doute dans la diversité des séries mobilisées : de précieuses informations sur la pénalisation de l'immigration apparaissent dans les inventaires des jugements correctionnels des tribunaux de Laon, Saint-Quentin, Soisson. Le rapport sur l'Alsace mentionne, quant à lui, le Centre rhénan d'archives et de recherches économiques (CERARE), basé à Mulhouse, qui conserve depuis le milieu des années 1980 des archives d'entreprises. Citons notamment les fonds conservés de la Société industrielle qui évoquent les logements des immigrés et la construction de foyers entre 1962 et 1977. Dans le rapport sur la Lorraine, ce travail de complétion a porté sur les archives Usinor-Sacilor à Seremange-Erzange. Un très gros fonds concernant les usines de Wendel, dont les archives du comte de Mitry et des multiples forges, est ainsi présenté. On y trouve notamment les différentes correspondances patronales évoquant, par exemple, les questions des salaires et des renouvellements des certificats de travail de la main-d'œuvre étrangère. C'est aussi un important inventaire portant sur la presse régionale et les différentes revues spécialisées qui a été réalisé. Les numéros des *Bulletins du Comité des Forges*, de la *Revue industrielle de l'Est* (entre 1896 et 1925) et du *Génie civil* (entre 1885 et 1938) sont notamment mis au jour. Les équipes en charge de l'enquête dans la région Nord Pas-de-Calais ont aussi intégralement dépouillé les archives du Centre des Archives sur le Monde du Travail (CAMT) et du Centre historique minier de Lewarde qui conserve les archives des Compagnies minières du bassin houiller du Nord-Pas-de-Calais. Les chercheurs en histoire ne peuvent que se féliciter de ce travail qui, jusqu'alors, n'avait jamais été réalisé. Le CAMT a effectué de très nombreux classements d'archives depuis 2000 et présente désormais les papiers d'entreprises textiles ou encore de compagnies minières. De même, le Centre historique minier de Lewarde a fait l'objet d'investigations poussées et l'inventaire des fonds relatifs aux populations étrangères est présenté, de manière exhaustive, par les auteurs du rapport. Dans cette même optique de présentation du monde du travail, les équipes en charge de la région Normandie ont dressé, par département, la liste de différentes entreprises ayant embauché une main-d'œuvre étrangère. Trente-six établissements sont ainsi mentionnés dans la Seine-Maritime, dix dans le Calvados, cinq dans l'Eure et un dans l'Orne.

Les rapports évoquent aussi les archives de différentes municipalités. Le rapport sur la région Alsace signale les fichiers domiciliaires des communes d'Alsace-Moselle qui, selon une caractéristique héritée de la période allemande, dressent pour chaque municipalité et jusque dans les années 1960, l'état-civil, la situation familiale, l'adresse, la profession et la religion des habitants. Les auteurs du rapport rappellent ainsi qu'une telle source historique permet de mettre en évidence la forte immigration des Trente Glorieuses. De même, la plupart

des rapports évoque les fonds conservés par des municipalités, qu'elles soient importantes ou secondaires. Pour la région Normandie, on note une localisation de documents tout à fait intéressants et inédits dans les archives municipales : ainsi ce fonds relatif à « l'affaire Jacobs » (aux archives municipales du Havre), affaire qualifiée en quelque sorte d'« affaire Dreyfus havraise » qui voit une campagne de presse se déchaîner contre une famille de Juifs propriétaires d'un débit de boissons.

Les migrations de masse qui se sont déroulées dans certaines régions, notamment frontalières, sont évidemment présentes dans de nombreux fonds d'archives. L'étude, ici encore très précise, réalisée par les équipes en charge de la région Midi-Pyrénées montre l'importance des archives concernant l'immigration espagnole consécutive à la guerre civile. Les archives d'Alsace-Moselle présentent bien évidemment les documents spécifiques qui ont existé durant les périodes de domination allemande. Le rapport sur la Picardie présente aussi les fonds concernant les dommages de guerre et les services initiés par le ministère des Régions libérées. Les Archives départementales de la Seine-Maritime conservent, quant à elles, un dossier d'archives militaires qui fournit de nombreux renseignements sur les travailleurs coloniaux présents en Normandie pendant la Première Guerre mondiale.

Enfin, certaines enquêtes n'ont pas uniquement répertorié les seuls fonds des archives de l'Etat. Les archives privées de syndicats, de partis politiques, de groupes religieux, d'associations mais aussi de personnalités ont aussi été dépouillées. Le rapport sur la région lorraine a ainsi analysé les documents parlementaires, les *Bulletins des lois*, les publications du *Journal officiel* ; celui sur l'Alsace évoque les fonds de la Bibliothèque industrielle de Mulhouse. Les auteurs du rapport concernant la région Midi-Pyrénées présentent notamment vingt-deux différents fonds appartenant notamment à l'Institut régional CGT d'histoire sociale en Midi-Pyrénées, les archives de l'OJC, de la Mission catholique italienne de Toulouse et de quelques photographes. Ce même rapport évoque les archives radiophoniques de stations publiques ou privées et les archives télévisuelles régionales. Les fonds des centres de conservation du patrimoine et des institutions telle que la Bibliothèque de l'emploi, l'INA et la cinémathèque de Toulouse sont aussi mentionnés. Cette même approche d'ouverture de la recherche de documents historiques a été réalisée par les équipes en charge de la région Bretagne qui évoque, entre autres, les œuvres réalisées par des artistes étrangers. Ce sont ici les importants fonds tels ceux du Musée national d'art moderne de Paris mais aussi, de musées provinciaux plus secondaires, tel le musée Prébendal de Saint-Pol-de-Léon qui sont

mentionnés. Avec les rapports concernant le Nord-Pas-de-Calais et la Bretagne, le Midi-Pyrénées, entre autres, c'est aussi une approche filmographique qui est mise en place, offrant des pistes de recherches nouvelles sur le volet « représentations » de l'immigration. D'intéressants versements privés sont aussi évoqués. Le rapport sur la Picardie mentionne non seulement les papiers Auguste Maton, concernant l'invasion russo-prussienne de 1814, mais aussi les papiers du Comité américain pour les régions dévastées, ainsi que les enquêtes menées par Marc Warroux, entre 1981 et 1987, portant sur l'intégration d'enfants d'immigrés. D'autres fonds publics ont aussi été visités : on relèvera, dans le rapport sur la Picardie, que l'université Picardie-Jules-Verne détient quelques sources qui peuvent contribuer à écrire l'histoire de l'immigration dans cette région. Il en va de même pour l'Université technologique de Compiègne qui accueille encore aujourd'hui environ 13 % d'étudiants étrangers. De nombreux rapports mentionnent aussi les archives hospitalières, les services des réfugiés, les différents services de la main-d'œuvre étrangère.

En complément à une approche centrée sur les fonds régionaux, quelques rapports nomment aussi d'autres centres d'archives, situés en dehors de la région étudiée mais, qui conservent des sources utilisables pour cette même région. C'est notamment le cas des rapports sur la Bretagne et le Midi-Pyrénées. Enfin, certains rapports ont réalisé une campagne de production de sources, ainsi en région Pays-de-Loire, on dispose désormais d'entretiens conduits par des étudiants de Nantes auprès de différentes personnes immigrées.

Il faut donc noter que ces recherches permettent d'ouvrir de très nombreuses pistes de recherche concernant l'histoire des immigrations en régions. On dispose désormais, pour chaque région, de guides des sources mis à jour et complétés qui, ne peuvent que stimuler la recherche et offrir aux acteurs locaux les moyens de valoriser leurs mémoires. De plus, certaines équipes facilitent l'utilisation de ces inventaires en les complétant par des commentaires pratiques sur les conditions de travail dans les différents lieux d'archives. D'autres ont construit un indexe mentionnant, par type d'immigration, les lieux où les documents sont conservés. On ne peut donc que souhaiter que ces inventaires soient rendus publics, d'une manière ou d'une autre, afin de favoriser les recherches en ce domaine.

Outre cet important travail de complétion et de mise à jour de sources historiques, les rapports apportent indéniablement un savoir historiographique régional et modifient la compréhension de la construction de l'histoire de l'immigration que nous avons jusqu'alors.

2. La mise au jour d'une abondante historiographie locale

Ici encore, une remarque générale s'impose : les différents rapports s'appuient le plus souvent sur la recension des mémoires d'étudiants (maîtrises, DEA) conservés dans les universités, ce qui est extrêmement important et rare, car mis en relation, ils offrent aux chercheurs des informations souvent lacunaires et difficiles à localiser. Par ailleurs, l'étude des mémoires et travaux universitaires permet de mettre au jour les préoccupations des laboratoires et des directeurs de recherche. Elle dévoile également les rythmes avec lesquels ils se sont développés dans les différentes unités de recherche.

Nombre de publications mentionnées, dont mémoires d'étudiants

Régions	Nombre de sources mentionnés	Dont travaux universitaire (mémoires d'étude, maîtrises, DEA thèses...)
Alsace	444	42
Bretagne	199	103
Lorraine	116	53
Midi-Pyrénées	721	384
Nord-Pas-de-Calais	320	77
Normandie	170	98
Pays de Loire	111	77
Picardie	54	175

Plus encore, les études ici présentées montrent que l'histoire de l'immigration, telle qu'elle a été construite en régions, a connu un rythme de production différent de celui de l'histoire de l'immigration menée nationalement. En effet, ces études régionales se sont construites à partir de questions locales et suivant des perspectives qui ne sont pas forcément celles d'une historiographie « plus nationale ». Il s'agit apparemment dans ces travaux, moins de comprendre l'immigration comme processus, en s'interrogeant sur le rôle des différents acteurs (dont l'Etat), mais bien plus de retracer l'implantation d'une population en partant de son impact local. Les travaux producteurs de savoirs ont ainsi été construits selon des rythmes différents variant dans le temps, dans l'espace, en fonction des formations universitaires ou

professionnelles reçues, voire en fonction des intérêts portés à cette histoire. Ainsi, la chronologie du développement d'une histoire locale et l'immigration ne correspond pas exactement à l'évolution de la place de l'immigration dans l'histoire nationale mais, dévoile des rythmes spécifiques à chaque région. On pourra noter ainsi que les impulsions données par les grandes « écoles » de l'historiographie de l'immigration ne sont pas toujours adaptées aux cadres locaux et régionaux mais, qu'elles ont néanmoins des répercussions.

La construction de l'histoire de l'immigration tient sans doute tout d'abord à la présence étrangère. Le rapport sur les Pays-de-Loire note qu'une immigration faible, récente et dispersée, dans une région où les immigrés représentent aujourd'hui 1,9 % de la population contre 7,4 % à l'échelle nationale, n'offrait pas aux acteurs des sciences sociales la profondeur historique et les effets de masse encourageant à s'y intéresser. A la fin des années 1970, toutes sciences sociales confondues, on note à peine six travaux d'étudiants (mémoires de maîtrise) portant sur l'immigration, mais sous cette acceptation sont regroupées des populations qui ne correspondent pas toujours à la définition juridique de l'étranger. Dans les décennies suivantes, si les études sur l'immigration tendent à augmenter, elles restent cependant bien inférieures en nombre à ce que peut être la production de travaux dans d'autres régions plus touchées par le phénomène migratoire. Plus encore, ce rapport montre clairement que les intérêts portés à un groupe de migrants ne sont pas forcément proportionnels à son nombre. Aucune étude n'a été menée, dans cette région, sur les migrants algériens, portugais, marocains et britanniques alors que l'on dénombre des mémoires portant sur les migrants libanais, japonais, croates et ukrainiens. Inversement, la forte présence d'immigrés a impulsé des travaux de recherche, longtemps avant la naissance d'une historiographie nationale. L'historiographie de l'immigration dans la région Midi-Pyrénées témoigne aussi clairement de cette influence du contexte local sur la production scientifique. « L'intérêt particulier pour l'exil espagnol », conjugué à l'ancienneté de l'immigration espagnole dans la région (en particulier en Haute-Garonne et dans les Hautes-Pyrénées), où l'on recense 5 658 Espagnols en 1851, soit 72 % des étrangers sur le territoire de la région Midi-Pyrénées, oriente la recherche dès le début des années 1970. On notera, à ce propos, le rôle précurseur du département d'études hispaniques de l'Université Toulouse-Le Mirail, relayé à partir des années 1980 par le département d'histoire. Il faut cependant souligner un fort déséquilibre entre l'intérêt porté à l'exil (sous le double versant de l'accueil et [du] traitement de l'exode des républicains) et, la faiblesse relative des recherches sur l'immigration espagnole hors exil. On retiendra ainsi le volume des travaux consacrés aux

immigrations espagnoles, italiennes et portugaises. La première, ancienne, repérable dès 1851, prédomine jusqu'en 1936 puis redevient importante à partir de 1946 jusqu'en 1990. La deuxième, caractéristique d'une immigration rurale et familiale, se développe à partir des années 1920 et perdure jusqu'aux années 1950. La troisième se déroule dans les années 1960, mais se démarque du tableau national avec une forte part d'actifs dans le secteur agricole (27 % des actifs portugais de la région en 1970 contre 6 % à l'échelle nationale).

On note aussi, dans ces rapports, un intérêt très poussé pour l'histoire migratoire italienne. En Normandie, une surreprésentation des travaux relatifs aux populations italiennes se remarque alors qu'elles sont pourtant très peu nombreuses à y vivre. Cet intérêt est surtout le reflet de la force des travaux de Pierre Milza, un des pionniers de cette histoire. Le même intérêt se retrouve aussi en Midi-Pyrénées où l'immigration italienne, d'implantation rurale, a très tôt constitué un objet de d'études. Sans doute suscitées par le caractère singulier du « rush vers la Gascogne » de dizaines de milliers de Transalpins dans les années 1920, des études publiées dès l'entre-deux guerres se sont centrées sur le caractère rural et agricole de cette immigration — d'où une production émanant de revues telles que les *Comptes-rendus de l'Académie d'Agriculture de France* (1937), du *Bulletin de la Société Nationale des Agriculteurs de France* (1927), de la *Revue des agriculteurs de France* (1935). Cet intérêt pour une immigration italienne dont la caractéristique régionale est d'être quasi-exclusivement rurale perdure après la Deuxième Guerre mondiale, avec l'enquête de la section toulousaine du Centre catholique des intellectuels français sur les Italiens dans le département de Haute-Garonne, publiée par l'INED en 1954. Cet « exemple original d'immigration rurale » a suscité l'intérêt des historiens à partir des années 1980, dans le sillage des recherches de Pierre Guillaume sur l'Aquitaine limitrophe. L'étude de cette immigration s'est ensuite élargie à d'autres secteurs que l'agriculture puis à d'autres approches — l'aspect politique de l'immigration notamment —, dans le sillage des développements de l'historiographie à l'échelle nationale (deuxième moitié des années 1980). De même, si des décalages existent entre réalité locale de l'immigration et production scientifique, on remarque aussi la forte visibilité des réfugiés espagnols dans l'histoire de l'immigration et dans la mémoire collective y compris, une fois encore, dans des régions où leur importance numérique est restée faible. Tel est en particulier le cas de la Bretagne, où les quelques milliers de réfugiés espagnols ont suscité davantage de travaux que les dizaines de milliers de Marocains et de Portugais qui y ont pourtant résidé.

L'étude de cette historiographie régionale montre que l'impulsion de travaux dépend non seulement des intérêts des chercheurs universitaires pour cette histoire mais aussi des types de formations dispensées. En Picardie, on remarque que l'intérêt des universitaires pour une histoire locale de l'immigration a commencé dès les années 1960 puis, s'est véritablement développé durant les années 1980 et, a de nouveau suscité un regain d'intérêt au début des années 1990. A travers le relevé méthodique des mémoires et travaux universitaires, on perçoit cependant l'importance prise par les travailleurs sociaux dans la réception des travaux universitaires sur l'immigration : une partie importante des mémoires sur l'immigration déposée à l'Université de Picardie Jules Verne provient de la direction de l'Education permanente. Ils ont été soutenus dans le cadre de la Licence Travailleur social, de la Maîtrise Travailleur social ou du Diplôme supérieur en Travail social. Dans l'ensemble, ces travaux se situent à mi-chemin entre la formation professionnelle et universitaire et ont été réalisés dans les années 1980, tandis que les mémoires strictement universitaires sont plus tardifs et apparaissent davantage durant le cours des années 1990. Concernant la Normandie, on observe une recension fournie des travaux universitaires concernant l'histoire régionale de l'immigration, doublée d'une réflexion sur les moments où l'historiographie s'est développée. On observe ainsi que ce n'est qu'à partir des années 1999-2000 que l'on constate un intérêt grandissant des travaux universitaires pour l'histoire migratoire régionale. En Lorraine, tout comme en Normandie, on note aussi l'importance de facteurs institutionnels locaux : les spécialisations des centres universitaires producteurs d'histoire, l'implantation d'un chercheur ou d'un groupe de chercheurs, entraînent une importante production intellectuelle. Ainsi, en Bretagne, les études menées témoignent d'une forte dépendance à l'égard du contexte de la recherche universitaire locale, susceptible de créer d'importants trous de mémoire collectifs. La production scientifique y est surtout centrée sur la question des réfugiés, en particulier du sud-est asiatique, au détriment des autres populations et des autres aspects de l'immigration. Cette orientation particulière des études est certes liée au fait que l'immigration dans l'Ouest, et en Bretagne en particulier, est récente et composée d'une part importante de réfugiés ; mais elle est surtout liée aux orientations de recherche impulsées par le Ceriem (Centre d'Etude et de Recherche sur les Relations Interethniques et les Minorités). L'influence de l'environnement institutionnel sur le contenu de la production scientifique produit ainsi un décalage entre la réalité de la présence étrangère dans la région et la production de savoirs sur ces questions. Enfin, certains organismes d'Etat, ou certaines associations, ont aussi été d'importants pourvoyeurs de recherches en histoire de l'immigration (FAS, FASILD, LACSE) et ont initié des études conséquentes sur certains mouvements migratoires. Ainsi, le

rôle des configurations locales apparaît également déterminant dans la constitution des historiographies locales. Le poids de la construction d'une « mémoire polonaise », dite encore « Polonité » dans la région Nord-Pas-de-Calais, s'accompagne de la multiplication de travaux sur les insertions régionales des populations polonaises.

Notons enfin que certaines équipes ont aussi présenté les travaux portant sur les « migrants nationaux », rapatriés coloniaux ou venus des DOM-TOM, qui s'avèrent évidemment une piste supplémentaire pour mieux cerner et comprendre les phénomènes migratoires.

Il convient également de remarquer les disparités entre les études portant sur l'Entre-deux-guerres, qui tendent à se multiplier et la période plus contemporaine, après 1945, qui reste encore largement un champ en friches dans l'histoire de l'immigration. En Midi-Pyrénées, malgré une immigration notable d'Algériens à partir de 1954, puis de Marocains à partir des années 1970, il faut souligner la faiblesse relative des recherches consacrées aux immigrations coloniales et post-coloniales. Il semblerait enfin que les recherches sur ces migrations concernent principalement les travaux universitaires ou les institutions telles que le FAS ou le FASILD.

Si les études sur l'immigration sont nombreuses dans toutes les régions, on remarque que plusieurs facteurs conditionnent la production de savoirs : l'importance et l'ancienneté des migrations, le dynamisme des institutions locales (universitaires ou non), les questionnements individuels ou collectifs de chercheurs, ainsi que l'importance des imaginaires sur certains groupes de migrants conditionnent et influencent fortement la production des savoirs et l'émancipe des influences directes d'une historiographie construite nationalement. Ici encore, le travail minutieux de repérage bibliographique menés par les équipes en régions constitue un précieux outil pour les chercheurs car il constitue, et c'est une première, une synthèse historiographique particulièrement utile.

Outre la production d'outils indispensables à la recherche, les travaux menés par les équipes régionales offrent évidemment, conformément à la demande qui avait été faite par le comité scientifique, une synthèse de l'histoire migratoire régionale qui, à elle seule, mérite aussi publication.

3. Vers une typologie des régions, ou la mise au jour d'une approche chronologique particulière

Avec les données ainsi recueillies et, en fonction du matériel disponible dans les différentes enquêtes, la coordination nationale se félicite d'une possible comparaison des données locales avec les moyennes nationales et peut désormais présenter une chronologie de l'histoire migratoire régionale tout à fait originale. Ainsi, même si pour cette approche comparative il nous faut prendre en considération le poids de la démographie régionale, nous savons désormais que l'immigration n'affecte pas les différentes régions selon les mêmes temporalités ou les mêmes formes.

La région Alsace présente une chronologie en décalage avec la chronologie nationale. On note une présence étrangère ancienne, datant d'avant 1850, autour du pôle urbain de Mulhouse qui connut une industrialisation précoce. Il y eut ainsi en Alsace, dès le milieu du dix-neuvième siècle, une présence étrangère beaucoup plus importante que dans le reste de la France. On notait ainsi 2,4 % d'étrangers en 1851 ; 3,4 % en 1866. A l'inverse, dans la période de l'entre-deux-guerres et au cours des Trente glorieuses, les flux migratoires furent plus modestes. Les recrutements de population ne furent non plus les mêmes : dans l'Alsace du dix-neuvième siècle, l'étranger est principalement suisse et allemand, alors que dans le reste de la France la population italienne domine largement les autres immigrés. Des conclusions similaires se retrouvent à une échelle plus fine. Là encore, la région de Mulhouse resta longtemps la région la plus attractive alors que dans les années récentes, depuis la décennie 1980, les arrivées d'immigrés s'organisent autour de Strasbourg et de sa région.

Dans le cas de la Normandie, la formalisation des données des recensements est aussi clairement menée, ce qui permet de montrer combien la région est moins concernée par les vagues migratoires que l'ensemble du territoire national : La Normandie est toujours, en termes de pourcentages d'étrangers, nettement en dessous de la moyenne nationale et présente, en comparaison, des décalages dans le temps et dans les rythmes d'installation. Durant la période de l'entre-deux-guerres, si les inflexions sont plus marquées que celles de la moyenne nationale avec une hausse plus importante durant la décennie 1920 et une décrue du nombre d'étrangers plus notable à partir de 1936, les pourcentages de populations étrangères sont toujours inférieurs aux données nationales (environ 2,5 %). Entre 1945 et 1954, la

progression des naturalisés est notable mais, le recul du nombre d'étrangers cumulé avec la croissance démographique régionale fait passer le nombre d'immigrés sous la barre des 1,5 % de la population totale. Toujours en décalage avec le rythme de la progression nationale, la période 1954-1962 est marquée par une importante augmentation de la proportion d'étrangers, avant de ralentir entre 1962 et 1968. Enfin, cette même proportion suit un rythme plus rapide que la moyenne nationale entre 1968 et 1975 et entre 1975 et 1982 pour atteindre un total de 2,6 % de la population régionale. En Picardie encore, la population étrangère totale reste en deçà de la moyenne nationale, sauf entre 1936 et 1954, deux décennies au cours desquelles la région présente des taux exceptionnellement élevés.

Au regard des rythmes de flux migratoires, la Picardie suit, quant à elle et à quelques nuances près, les mêmes inflexions qu'au niveau national : on retrouve trois périodes de croissance des flux, de la seconde moitié du dix-neuvième siècle au milieu de la décennie 1880, puis du lendemain de la Première Guerre mondiale au début des années 1930, et enfin du milieu des années 1950 à la fin des années 1970. On constate néanmoins différents décalages entre la région et l'échelon national, en particulier lors des périodes de transition : la phase de recul consécutive à la fin du premier cycle intervient plus tôt en Picardie et de façon plus intense (entre 1891 et 1906, la Picardie enregistre une perte annuelle moyenne de 3,1 % contre 0,5 % au niveau national) ; de même, durant le second cycle, la Picardie enregistre une croissance supérieure à la moyenne nationale (de 1906 à 1931, elle s'élève à + 5,7 % en moyenne annuelle contre + 3,9 % pour l'ensemble du pays), avec ensuite une phase de repli qui dure dix ans de plus que sur le reste du territoire ; le troisième cycle paraît en revanche un peu moins important qu'au niveau national (+ 2,5 % par an contre + 2,7 % en France).

La région Midi-Pyrénées présente, elle aussi, une caractéristique de faible immigration, durant le premier dix-neuvième siècle, avant que les courants migratoires ne s'inversent. L'immigration y reste tout d'abord faible jusqu'à la Grande Guerre : « En 1851, 379 000 étrangers sont recensés en France, 7 839 à peine dans les huit départements qui forment aujourd'hui Midi-Pyrénées ». De 1851 à 1914, la croissance est régulière mais modérée. Les étrangers représentent au tournant du siècle 0,7 % de la population régionale, contre 2,7 % à l'échelle nationale. En 1911, la situation est quasi inchangée : les 20 000 étrangers recensés en Midi-Pyrénées « ne représentent encore que 0,9 % de la population (contre 2,8 % au plan national) ». Singularité régionale, « l'immigration ne constitue pas, jusqu'à la Grande Guerre,

un courant de compensation à la situation démographique ». Ce point peut expliquer une autre caractéristique régionale : « l'absence d'attraction de centres industriels » sur les flux migratoires. « La première révolution industrielle a beaucoup moins marqué la région que d'autres où des bassins gros demandeurs de main-d'œuvre ont pu être, précocement, des lieux de forte immigration ». Le recrutement s'appuie ainsi sur les réservoirs de main-d'œuvre locale, féminine dans le textile ou les filatures, rurale dans les carrières de phosphate de chaux (Quercy) ou les mines (Société des Mines de Carmaux) : des paysans « s'emploient à mi-temps dans des formes de pluriactivités qui évitent la prolétarisation » ; il en va de même dans les mines et forges d'Aubin et de Decazeville (Nord-Aveyron). La situation s'inverse au tout début du siècle, en particulier dans l'Aveyron où « le marché régional de main-d'œuvre se resserre entre 1905 et 1910 », période qui marque le début du recours à une main-d'œuvre étrangère, en majorité espagnole. Après 1914, l'économie de guerre et l'organisation de l'immigration sur laquelle elle s'appuie modifient par contre la physionomie de la population des centres industriels : les Espagnols « s'installent alors solidement dans le bassin houiller aveyronnais », impulsant un mouvement qui se généralise après-guerre, avec le rôle des agents recruteurs dans le Tarn (houillères d'Albi, Société des Mines de Carmaux et de l'Aveyron (Aubin, Decazeville). On notera un recrutement contrasté entre ces deux départements : « dans les houillères du Tarn, les Polonais sont la première nationalité étrangère devant les Espagnols, mais c'est l'inverse dans celles de l'Aveyron ». Autre contraste, celui des mines et du textile en matière de main-d'œuvre étrangère : dans les années 1920, à l'inverse des mines, « le textile tarnais utilise encore peu d'étrangers, du fait du caractère rural et familial de nombre d'établissements » Loin de représenter une parenthèse, la Seconde Guerre mondiale est marquée par le poids des exilés, nombreux dans cette région de la zone libre, et des résistants, dont une large partie est constituée de Républicains espagnols. L'étude consacre un long développement à la Résistance, avec des zooms sur la 35^e Brigade FTP-MOI « Marcel Langer » et les guérilleros espagnols de l'Union nationale espagnole. Tout comme le montrent les études sur l'Alsace et la Bretagne, les mouvements de résistance furent largement tributaires du poids des réseaux militants existant durant la période de l'entre-deux-guerres et virent les catholiques résistants plus nombreux en Alsace et les communistes, trotskistes et anarchistes plus structurés en Midi-Pyrénées. Aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, le poids de l'immigration en Midi-Pyrénées diminue considérablement, corrélativement à l'inversion de la tendance au dépeuplement régional durant les années 1950. Durant les Trente Glorieuses, la région est caractérisée par une croissance très inférieure à la moyenne nationale (sauf en Haute-Garonne entraînée par

Toulouse) et, « jusqu'à la fin des années 1960, la population étrangère diminue constamment dans la région » : de 6,2 % de la population régionale en 1954 à 5,1 % en 1968 (comparativement, les étrangers en France constituent 4,1 % de la population totale en 1954 et 5,3 % en 1968). Si cette évolution régionale s'inverse très légèrement en 1975 (les étrangers représentant alors 5,2 % de la population totale), elle traduit un mouvement de fond : « en 1982, la région Midi-Pyrénées occupe une situation moyenne quant au nombre d'étrangers qui représentent 4,9 % de sa population, contre 8 % pour la France entière ». Les naturalisations expliquent en partie cette baisse durable de la part représentée par la population étrangère à l'échelle régionale, et plus encore à l'échelle de certains départements comme le Gers, le Tarn-et-Garonne, les Tarn, départements d'implantation d'une « colonie agricole italienne », le plus souvent familiale. La composition de l'immigration reste, quant à elle, largement inchangée jusqu'en 1962 : « La prépondérance des Espagnols reste un trait caractéristique, suivis au niveau régional des Italiens ». Mais, fait nouveau, les musulmans d'Algérie puis Algériens arrivent au troisième rang à partir de 1962. Ce schéma d'ensemble doit être nuancé à l'échelle départementale : les Italiens, dont le « flux agricole » reprend à la fin des années 1940, demeurent prédominants dans le Gers durant les Trente Glorieuses, mais cèdent le pas aux Espagnols en Tarn-et-Garonne, autre département pourtant fortement rurale, en 1975. Les années 1960 marquent enfin le déclin de l'immigration italienne. En 1975, si les Espagnols demeurent les plus nombreux à l'échelle régionale (plus du tiers de la population étrangère), ce sont désormais les Portugais qui occupent le deuxième rang (22%), devant les Italiens (15,8 %), les Algériens (11,3 %) et les Marocains (6,7 %). Dans une France où les deux principales nationalités étrangères sont alors les Portugais et les Algériens, la région Midi-Pyrénées confirme sa « caractéristique espagnole » voire, bien qu'en déclin, italienne.

D'autres régions présentent un nombre de populations étrangères plus important que celui des moyennes nationales et se classent parmi les grandes régions d'immigration françaises. En effet, le mouvement d'afflux des années 1920 est très largement amplifié dans la région Nord-Pas-de-Calais : en 1931, le département du Nord est le troisième département français pour son nombre d'immigrés ; le Pas-de-Calais est le quatrième et la région compte 11 % d'étrangers pour 6,6 % en France. Dans un deuxième temps, tout aussi en décalage avec les moyennes nationales, on note qu'à partir de 1975 la région se situe nettement en « perte de vitesse » : elle devient la neuvième région en France en proportion d'étrangers (5.2 %). Un tel décalage entre moyennes nationales et moyennes régionales montre combien les rythmes et les structures de l'économie locale sont des déterminants fondamentaux en histoire

migratoire : ici le poids du décollage industriel de la région dans la première partie du vingtième siècle, avec la considérable production minière et métallurgique, conditionne les arrivées tandis que la crise violente des années 1970 entraîne le délitement de cette « tradition » migratoire. Même chose en Lorraine où, à partir de 1895, quatre secteurs vont alimenter ces flux migratoires jusqu'à dans les années 1960 : houillères, mines de fer, sidérurgie et textile-habillement. Les trois moments d'afflux et d'élargissement des aires de recrutement (années 1890, années 1920, années 1950-60) sont bien dégagés même si l'articulation entre le niveau régional et national n'est pas suffisamment soulignée. On retrouve, poussé au paroxysme, ce qui a été décrit sur un plan plus global : on observe le passage d'une immigration de voisinage à une immigration en provenance d'Italie et d'Europe centrale puis, après la Seconde Guerre mondiale, en provenance de l'ancien empire colonial français. Cette dernière période s'illustre aussi par la mondialisation des lieux de provenance des réfugiés politiques. Cette présentation globale permet aux auteurs de souligner la précocité de la crise économique en Lorraine, et ses effets sur l'immigration. Dès les années 1960, la fermeture des mines de fer, les aléas de la production textile et sidérurgique font que la région n'est plus une région d'attraction majeure pour les immigrants. A partir des années 1980, mais dans certaines localités uniquement, la Lorraine redevient une terre d'émigration, ce qu'illustre l'inversion des flux migratoires avec le Luxembourg.

L'approche statistique comparative n'est bien évidemment pas la seule source de savoirs possible pour dresser l'histoire régionale des immigrations, et à la lecture des différents rapports, il semblerait qu'une réflexion autour de la question des positions frontalières des régions semble être une piste intéressante à développer. Si cette caractéristique géographique n'est pas essentielle, elle suscite cependant des migrations spécifiques qu'il serait dommage d'ignorer.

4. Vers une typologie des régions, ou la mise au jour d'une approche basée sur la présence ou non de frontières nationales.

Sur l'ensemble des régions étudiées, cinq ont une frontière nationale avec un ou plusieurs pays et, de ce fait, bénéficient d'une ouverture facilitée sur l'extérieur. Une telle

situation géographique peut ainsi induire de nombreux va-et-vient entre deux pays, voire une immigration pendulaire si un bassin d'emploi s'avère attractif.

La présence d'une frontière s'avère être ainsi un point essentiel dans l'histoire migratoire du Nord-Pas-de-Calais, que l'équipe qualifie d'ailleurs « d'aimant frontalier ». Mais là encore, cela reste vrai jusqu'à la Première Guerre mondiale. On assiste à la transformation de migrations locales, remues d'hommes, en immigration par l'édification de la frontière nationale de 1815. Par ailleurs, le différentiel économique existant entre les départements Français et la Flandre – dont l'importante misère existant en Wallonie – voit une partie de sa résolution dans l'émigration. Entre 1850 et 1914, le Nord-Pas-de-Calais connaît d'importantes migrations transfrontalières. C'est-là le temps du grand exode belge lié, en partie, aux centres textiles.

La Lorraine est aussi caractérisée par d'importants mouvements transfrontaliers. A la fin du dix-neuvième siècle, ils sont en partie induits par l'annexion de l'Alsace-Moselle par l'Allemagne. Mais ces mouvements sont aussi liés au développement industriel, qui attire de nombreux travailleurs des pays voisins. Ainsi les Allemands constituent la première nationalité en Meurthe-et-Moselle jusqu'au boom économique du milieu des années 1890. Ces mouvements transfrontaliers, liés à l'activité économique, s'inversent à la fin du vingtième siècle, au moment où la sidérurgie entre en crise. On assiste alors, dès les années 1960, à un renversement des courants migratoires : les échanges de travail deviennent ainsi bénéficiaires pour l'Allemagne, puis pour le Luxembourg et la Belgique. Cette inversion des courants est liée aux différentiels de salaires pratiqués de part et d'autre de la frontière, avant d'être accentuée par la crise du bassin sidérurgique.

En Alsace encore, l'immigration transfrontalière a aussi été liée à la création d'un cadre institutionnel et d'une politique d'immigration particulière. Après la Première Guerre mondiale, l'absence de l'application de la loi de 1905 et la présence dans le bassin potassique d'une entreprise publique dont les dirigeants mettent en place une politique de main-d'œuvre spécifique qui vise le contrôle l'assimilation nationale des ouvriers étrangers et nationaux, se traduit par des entraves à l'institutionnalisation des associations de migrants et crée de fait, une histoire migratoire locale tout à fait spécifique. Aujourd'hui, cette même région connaît encore une situation particulière due à sa position de frontière. Des installations d'allemands y sont constatées, sans être pour autant initiées directement par le facteur économique mais sont causées par le différentiel des prix du foncier de part et d'autre de la frontière.

De même, son emplacement frontalier spécifique fait de la région Midi-Pyrénées, à partir de 1936, le lieu privilégié de l'immigration de réfugiés espagnols. Débutée à partir de Janvier 1939, la *Retirada* conduit 300 000 civils et 200 000 militaires vers le département des Pyrénées-Orientales.

Les régions littorales, par contre, ne semblent pas ou plus, à première vue, bénéficier de leur ouverture maritime. Il semble difficile d'imputer la seule présence d'Anglais jusqu'en 1896 à la seule situation littorale normande, car dès avant la Première Guerre mondiale, on constate aussi la présence importante et atypique de populations espagnoles. La caractérisation de région « frontalière » pour un espace maritime ne semble ainsi pas convenir, surtout pour le vingtième siècle. En effet, la région devient surtout un espace de passage, notamment vers les Etats-Unis. A l'échelle plus mésoscopique, l'étude menée à partir des recensements communaux de la population étrangère de la ville portuaire du Havre, entre 1881 et 1926, montre une présence précoce et importante d'étrangers dès 1851 en partance pour les Amériques. Après quoi, au siècle suivant, le taux d'étranger devient conforme à la moyenne nationale. Cependant, on note aussi une importante présence des populations britanniques, exerçant notamment les métiers du négoce et de la domesticité ; puis un changement brutal intervient en 1926 avec la forte croissance constatée des ouvriers dans activités industrielles. Mais à part ce cas précis, la situation de région littorale ne semble pas avoir un poids déterminant.

5. Vers une typologie des régions, ou la mise au jour de différences entre main-d'œuvre immigrée industrielle et rurale

Les formes d'implantation des immigrés sont très diverses et varient aussi en fonction des structures économiques régionales et de la répartition géographique des secteurs économiques employeurs de main-d'œuvre immigrée.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, nous avons l'exemple d'une région complètement industrielle où la main-d'œuvre polonaise employée dans les mines est bien connue grâce aux travaux de Janine Ponty. Le rapport présente aussi le cas de Marocains employés également dans les mines, dans les années 1960, comme main-d'oeuvre flottante pour faire face aux à-

coups de la production voire « pour fermer les mines » (il faudra attendre la grève de 1980 pour qu'ils bénéficient du statut de mineur et de ses avantages sociaux). Le même phénomène d'une main-d'œuvre d'appoint se rencontre dans les industries portuaires et la sidérurgie, ce qui rend cette région relativement « conforme » au modèle de l'immigration nationale qui a été écrite, on peut le rappeler, d'abord dans son lien avec une histoire de l'industrialisation.

De même, en Lorraine sidérurgique, les pénuries de main-d'œuvre expliquent le recours travailleurs étrangers. L'industrialisation n'entraîne pas systématiquement un appel à la main-d'œuvre étrangère, y compris au sein d'un même secteur d'activité. Dans les mines et la sidérurgie de Lorraine, les premiers développements de l'activité se fondent sur un recours à une main-d'œuvre uniquement locale, ou transfrontalière, formée essentiellement d'Allemands. Ce n'est qu'avec la reprise économique des années 1890 que le patronat local met en place des filières de recrutement de travailleurs étrangers, italiens en particulier et ce, moins sous l'effet du développement industriel que sous l'effet des modifications des formes du capitalisme. Ces fluctuations des politiques patronales expliquent les variations de la population étrangère en Lorraine au cours de la période étudiée. La main-d'œuvre étrangère a ainsi été particulièrement touchée par la baisse de la population consécutive à la première Guerre mondiale. Le retour à la paix ne marque cependant pas le retour immédiat de la main-d'œuvre étrangère : les besoins de la reconstruction reposent en grande partie sur le recours à une main-d'œuvre locale, non seulement en raison de la faible qualification exigée pour ces travaux mais aussi en raison du blocage des autorités administratives. De fait, le retour de la main-d'œuvre étrangère n'intervient qu'avec la reprise économique des années 1920. De la même façon, lors de la crise des années 1930, la diminution de la population active étrangère est tout aussi sélective : la crise industrielle touche surtout la métallurgie et la sidérurgie lourde, davantage que le textile ou l'agriculture. Pourtant elle ne s'accompagne pas d'une diminution systématique de la main-d'œuvre étrangère dans les secteurs les plus touchés. Les effets de la crise sur les travailleurs étrangers dépendent en effet des politiques d'entreprises. Les effets de la loi de 1932 sont ainsi limités en Lorraine : le patronat de la métallurgie parvient à éviter la publication d'un décret d'application restreignant la part de main-d'œuvre étrangère dans son secteur d'activité jusqu'en 1936. La publication du décret d'application en 1936 change cependant peu les choses dans la mesure où la loi des quarante heures vient bouleverser une nouvelle fois les règles du jeu. Le patronat lorrain adopte ainsi dans les années trente une position libérale, visant à limiter l'encadrement de la main-d'œuvre étrangère par les autorités administratives, afin d'ajuster les recrutements et licenciements de

travailleurs étrangers selon les besoins de la conjoncture. Le point de vue régional permet ainsi de mettre en lumière les variations locales et sectorielles dans l'application de la loi de 1932.

A l'opposé de cette immigration industrielle, conforme aux représentations largement répandues d'un immigré ouvrier de l'industrie, d'autres régions ont connu une immigration principalement répartie autour des emplois du secteur primaire, puis du BTP et de la petite ou moyenne industrie, ce qui a entraîné, de fait une absence de concentration ouvrière marquée.

En Picardie, les étrangers se recrutent principalement dans le secteur agricole qui accueille 30 % des actifs étrangers en 1901, et 63 % en 1926. La structure de l'emploi régional y est relativement homogène, même si l'Oise se démarque par une proportion moindre d'actifs évoluant dans le domaine de l'industrie (et donc par un taux plus élevé encore dans le secteur rural). En revanche, la tendance semble se retourner après la Deuxième Guerre mondiale : entre 1954 et 1975, les agriculteurs et les salariés agricoles voient leur poids reculer. Des neuf groupes identifiés par la nomenclature des CSP, c'est celui des ouvriers qui devient le plus important ; ils pèsent alors cinq à six points de plus qu'au niveau national. Cette progression constante du poids des ouvriers au sein de la population étrangère Picarde résulte de deux phénomènes : d'une part, les ouvriers voient leurs effectifs croître de façon soutenue comme dans l'ensemble du territoire ; d'autre part, les salariés agricoles, encore majoritaires en 1954, enregistrent une baisse constante de leurs effectifs, en particulier dans l'Aine.

La région Midi-Pyrénées a aussi accueilli une main-d'œuvre étrangère principalement rurale. Le tournant démographique des années 1920 donne ainsi à l'immigration en région Midi-Pyrénées l'une de ses plus notables caractéristiques : celle d'une immigration fortement rurale, employée massivement dans l'agriculture, avec une diversité de statuts professionnels qui témoigne d'une segmentation du marché du travail agricole. Durant l'entre-deux-guerres, « le nombre et la proportion des actifs étrangers travaillant dans l'agriculture et la forêt ne font qu'augmenter : de 38 % en 1926 à 35 % en 1931 et 52 % en 1936 ». « La greffe italienne dans les campagnes », favorisée par diverses initiatives volontaristes, modifie la physionomie rurale dans la région durant les années 1920-1930. Il en est de même à la fin des années 1940. Bien que « ces immigrants arrivent avec un projet d'installation paysanne et l'espoir de réussir une ascension par la terre », la composition sociale de cette immigration est hiérarchisée et présente des disparités selon les départements : on trouve des propriétaires

dans le Gers ; les fermiers et les métayers ainsi que les ouvriers agricoles sont plus nombreux en Haute-Garonne. Dès cette époque, l'emploi des étrangers dans l'agriculture, s'il ne concerne que faiblement l'immigration espagnole qui fournit de gros bataillons de manœuvres « dans tous les métiers pénibles et usants, surtout le BTP et l'industrie », n'est cependant pas le propre des Italiens : ainsi, « l'Aveyron est le département qui compte le plus d'ouvriers agricoles polonais (60 % des travailleurs agricoles étrangers sont des Polonais en 1930) ». Cette immigration en milieu rural, italienne en premier lieu, constitue une caractéristique pérenne jusqu'au début des années 1950 et renforce le poids d'une immigration familiale, « ceux déjà installés faisant venir des proches comme exploitants (essentiellement métayers) ou salariés ». En Midi-Pyrénées, aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, « l'économie repose encore largement sur le secteur agricole qui occupe 58 % de la population active régionale (contre 36 % pour l'ensemble de la France). Une évolution s'amorce à compter de la fin des années 1950 : pour les enfants des immigrés d'avant-guerre, « l'agriculture perd de l'importance au profit de l'industrie, du bâtiment, notamment ses métiers de second œuvre [...], ou des métiers du bois ». Néanmoins, en 1975, les Italiens représentent encore 37,5 % des actifs étrangers de l'agriculture. À compter de la fin des années 1950, les rapatriements d'Afrique du Nord (de Maroc, de Tunisie puis, d'Algérie) modifient également le profil des actifs dans l'agriculture, « de nombreuses propriétés agricoles de Midi-Pyrénées étant passées à des rapatriés ». Les changements sont d'autant plus notables que le passage à une agriculture productiviste entraîne l'emploi d'immigrés maghrébins, notamment marocains. Nombre de harkis travaillent également dans l'agriculture : dans le Tarn, sur 500 familles accueillies dans les hameaux forestiers, 320 vivent encore de l'agriculture au début des années 1970. À compter des années 1960-1970, les immigrations portugaises et marocaines prennent le relais dans le secteur agricole. Celui-ci « continue de jouer un rôle essentiel en Midi-Pyrénées (encore 28 % de la population active au début des années 1970, contre 5 % pour l'ensemble de la France) ». Employés dans le BTP, comme c'est aussi le cas à l'échelle nationale, plus du quart des Portugais de la région travaille dans l'agriculture en 1970 (27 % contre 6 % pour la France). Ces étrangers sont principalement installés dans le Tarn, l'Ariège, la Haute-Garonne et l'Aveyron. Pour l'immigration portugaise cependant, à la différence de l'immigration italienne dans l'entre-deux guerres, « le secteur agricole joue un rôle de sas d'immigration, vecteur de la majeure partie des entrées légales en Midi-Pyrénées, mais souvent abandonné ensuite par les immigrants ». L'immigration accompagne les mutations de l'agriculture et l'évolution de la structure du marché du travail à compter des années 1960-1970, où « les saisonniers tendent à

remplacer les ouvriers agricoles », tandis que le recours à une main-d'œuvre clandestine devient structurel dans le secteur. D'abord occupés par des Espagnols, notamment suite à l'accord franco-espagnol d'immigration en 1956, les emplois de saisonniers agricoles deviennent le propre des Portugais et des Marocains à compter des années 1970, alors que les Espagnols « “fuient” vers de meilleures conditions d'embauche », notamment vers le secteur industriel où les rémunérations sont meilleures. En 1975, les Marocains se répartissent à 51 % dans l'agriculture et la sylviculture au point que pratiquement un travailleur étranger de l'agriculture sur quatre est Marocain. Par ailleurs, dès les années 1960, on peut aussi noter une « tendance à la croissance de la population étrangère des villes, phénomène qui s'accroît encore durant la décennie 1970 », notamment dans l'Aveyron. Cependant, cette croissance urbaine se caractérise davantage par la croissance de bourgs que de villes. On assiste ainsi à « l'émergence de pôles ruraux concentrant les immigrés ». Ces « villes pôles de l'espace rural » accentuent, dans les années 1980 voire 1990, la tendance à la concentration de populations étrangères autrefois bien plus disséminées.

Hormis l'exemple ces deux régions accueillant une immigration principalement rurale, d'autres régions, plus secondaires sur le plan migratoire national, ont aussi accueillie une main-d'œuvre agricole. La Bretagne, essentiellement rurale avec de petits noyaux d'industrialisation et des activités portuaires ne déroge pas à la règle. Dans la première moitié du dix-neuvième siècle, les étrangers constituent surtout une population urbaine, travaillant dans l'artisanat et le commerce. Une des particularités de la Bretagne tient au lien entre les immigrations d'Ancien Régime et les premières immigrations industrielles. Sous l'Ancien régime, la présence étrangère est liée aux activités maritimes et aux activités financières et reste surtout concentrée dans les ports. Un coup d'arrêt est donné à cette dynamique avec le déclin des ports bretons durant l'époque révolutionnaire, mais cette présence étrangère survit dans les premiers temps de l'industrialisation. Dans le premier dix-neuvième siècle, la présence étrangère en Bretagne est toujours circonscrite au monde des villes et des ports, mais les premières immigrations industrielles s'appuient sur les anciennes immigrations. Ainsi, à Landerneau, la présence d'ouvriers britanniques s'explique par les modes de recrutement mis en œuvre par le directeur de fabrique, lui-même Ecossais d'origine. Ce lien entre immigration d'Ancien Régime et immigration contemporaine, ainsi que l'effet frontalier, explique en partie la composition spécifique de la population étrangère en Bretagne, où la population britannique l'emporte jusqu'au début des années 1930. Pour autant, le développement de noyaux d'industrialisation ne s'accompagne pas d'une très forte présence d'étrangers. En

effet, la Bretagne rurale reste un important foyer d'émigration, qui alimente en main-d'œuvre les villes. Le recours à l'immigration étrangère est donc sélectif ; il est destiné à pallier l'exode de la population bretonne dans certaines activités, comme le travail des mines et des carrières. Ainsi, dans l'entre-deux-guerres, l'exploitation de la mine de plomb de Trémuson se fonde sur un recrutement important de main-d'œuvre étrangère, souvent italienne, qui constitue une part non négligeable des salariés de la mine jusqu'à sa fermeture définitive à la fin des années 1920.

La région Pays-de-Loire aussi, a principalement accueilli une main-d'œuvre travaillant dans le secteur du bâtiment, ce qui a eu pour conséquences une quasi-absence de concentration importante de population, à l'exception que quelques petites villes dans lesquelles ont siégé, dans l'entre-deux-guerres, où au début des Trente glorieuses, une entreprise industrielle confrontée à des difficultés de recrutement parmi la population locale. En Normandie enfin, pour l'année 1931, on remarque que la répartition des catégories socioprofessionnelles des étrangers montre une importante prolétarisation de la main-d'œuvre puisque 71% des actifs sont ouvriers et dès l'année 1946, on constate grâce à des données plus précises, une surreprésentation de la main-d'œuvre étrangère dans l'agriculture mais également dans les industries de transformation et transports. Durant les trente glorieuses encore, le secteur du BTP va employer une main-d'œuvre étrangère importante mais, dans ce dernier, la part des étrangers est nettement inférieure en Normandie que dans le reste de la France.

6. D'autres typologies encore

D'autres typologies sont aussi susceptibles de mettre au jour les particularités régionales de cette histoire migratoire. Ces dernières seront à explorer, et à approfondir, une fois l'ensemble des études régionales rendues.

Il semblerait tout d'abord intéressant d'étudier les répartitions des nationalités installées dans les diverses régions. Dans la région Nord-Pas-de-Calais, il semble que d'importantes concentrations de populations nationales sont caractéristiques de chaque période. Ainsi, « le temps des Belges » s'est d'abord mis en place durant le dix-neuvième siècle. La proximité de

la frontière fait que la moitié de la population de Roubaix, en 1886, est née Belge, ce qui rappelle en filigrane que la croissance de la population de la région largement est due au solde migratoire. Cette migration qui fut surtout individuelle et spontanée tend, dès avant la Première Guerre mondiale, à être organisée par des pisteurs employés de compagnies minières. Dans l'agriculture aussi on rencontre ce même mode de recrutement, au point de noter que l'approche par nationalités prime sur une approche par secteurs socioprofessionnel : les Belges comptent pour 97 % à 99 % de la population étrangère. Durant la période de l'entre-deux-guerres, on constate une très forte concentration de Polonais dans bassin minier du Pas-de-Calais, dans le Valenciennois et le Douaisis. Les Polonais comptent aussi pour 90 % de la population immigrée de l'arrondissement de Béthune. Ostricourt encore, en 1931, reçoit 70 % d'étrangers ! Ainsi se sont constituées de « petites Pologne » dans les corons. Eglises, associations, commerces se développent avec la bénédiction de l'institution minière, ce qui accentue l'intégration des populations dans le milieu ouvrier local. Pour comparer, les Italiens qui sont pourtant très importants ne représentent, dans la région, que 5% des étrangers.

Cette caractéristique de région de « mono-immigration » doit être mise en relation avec les modes de recrutement des populations migrantes : au fil des traités et des conventions entre la France et d'autres pays fournisseurs de populations immigrées (la Pologne dès 1919, puis par la suite avec les pays méditerranéens) se développent et s'accroissent les concentrations de populations. Après la Seconde Guerre mondiale, entre 1945-1973, On voit ainsi les migrations méditerranéennes remplacer celles d'Europe centrale. Le recours à une main-d'œuvre étrangère se fait en lien avec les nationalisations des industries dites « prioritaires ». Les Italiens du Sud, les Portugais et les Algériens deviennent les populations immigrées les plus nombreuses. Peu à peu, l'immigration algérienne se sédentarise et tend à devenir moins mobile. D'autre part, elle se diversifie en termes régionaux : si la Kabylie demeure le plus grand réservoir de main-d'œuvre, la région d'Oran, le Constantinois, et les territoires du Sahara fournissent désormais de gros contingents de migrants. On note aussi le poids de la Guerre d'Algérie et la politisation des « Algériens », avec l'extension du conflit entre nationalistes et la guerre entre le MNA et le FLN entre 1954 et 1962. Enfin, une troisième vague d'arrivée se développe après la signature d'une convention entre la France et le Maroc en 1963.

De même, la Picardie se caractérise par une immigration concentrée autour d'une nationalité principale : jusqu'au premier tiers du vingtième siècle, les Belges sont surreprésentés puis, à partir de 1931, ce sont les Polonais qui occupent le premier rang. Ce

sont ensuite les Marocains et les Portugais qui ont plus largement contribué à la troisième vague migratoire. La Picardie se distingue aussi par des proportions d'actifs de l'industrie supérieures à la moyenne nationale, et inversement, par des proportions inférieures pour le groupe « agriculture, pêche et forêt », à l'exception peut-être du département de l'Aisne, très agricole.

Au contraire, les migrants sont beaucoup plus diversifiés en Normandie, malgré certaines spécificités en termes de nationalités (notamment en ce qui concerne l'immigration britannique au dix-neuvième siècle puis espagnole au lendemain de la Première Guerre mondiale). Dans les années 1920, ce sont les Italiens et les Polonais qui s'implantent, même si les populations Belges restent le groupe le plus nombreux. Ici encore, après le second conflit mondial, on note une forte progression du groupe des Algériens, qui devient majoritaire dans le département de la Seine-Maritime. Dans les années 1960 enfin, le nombre de Portugais augmente au point de dépasser celui des Espagnols en 1968. Enfin, il nous faut noter que les Marocains, dans la période 1975-1982, deviennent à leur tour le groupe le plus nombreux de Normandie, notamment dans l'Orne. Enfin, dans les années 1990 la diversification du nombre de migrants se poursuit, avec les arrivées de populations turques et d'originaires d'Afrique noire.

Au travers de certaines enquêtes encore, la question d'une typologie organisée autour d'une immigration individuelle de travailleurs ou d'une immigration familiale semble pertinente. Il est cependant difficile de mesurer le poids de l'immigration familiale en termes de flux car la procédure de regroupement familial n'a été formalisée dans la loi que très tardivement, au milieu des années 1970. Pour la mesurer, il faut bien souvent s'en remettre aux statistiques de stock qui nous sont données par les résultats des recensements. Dans le rapport réalisé par l'équipe de Picardie, l'opposition entre immigration familiale et immigration de célibataires peut tout d'abord être appréhendée à travers les très riches développements proposés sur l'évolution des flux par genre. De manière générale, la part des hommes au sein de la population étrangère progresse lors des phases de hausse tandis qu'inversement, celle des femmes croît à l'occasion des phases de repli.

En Picardie encore, le taux de masculinité est fréquemment supérieur à la moyenne nationale mais, on relève une particularité qui mérite d'être soulignée : de 1911 à 1921, la population des hommes étrangers progresse beaucoup plus vite que celle des femmes étrangères (10 % pour les hommes contre 4 % pour les femmes) mais, de 1921 à 1926, c'est le

nombre de femmes étrangères qui progresse plus vite que celui des hommes (17,5 % par an contre 6,7 % chez les hommes), alors même qu'on se situe encore dans un contexte d'arrivées massives. On pourrait en déduire une hypothèse intéressante qui mérite d'être approfondie : les migrations des femmes ne peuvent être lues exclusivement comme des migrations familiales, en particulier en Picardie où il semblerait que les femmes étrangères s'inscrivent dans une dynamique migratoire propre qui n'est pas nécessairement liée à celle des hommes étrangers arrivés quelques années plus tôt. Le fort taux de célibat au lendemain de la guerre (en 1921, 43 % des étrangers recensés en Picardie sont célibataires) pourrait laisser penser qu'un grand nombre de femmes sont arrivées comme travailleuses célibataires et ont ensuite constitué une famille avec les migrants arrivés quelque temps plus tôt (la proportion de célibataires tombe à 31 % en 1936). Mais, on peut aussi également évoquer une autre hypothèse pour expliquer la présence accrue de femmes étrangères : la croissance des effectifs de femmes étrangères observée en Picardie entre 1921 et 1926 peut aussi provenir, non pas d'une croissance de l'immigration mais, d'une augmentation du nombre de femmes françaises ayant épousé des étrangers et étant du même coup devenues de nationalité étrangère (c'est la loi de 1927 qui mettra fin à cette possibilité en maintenant dans leur nationalité d'origine les femmes françaises ayant épousé un mari étranger). Dans le Nord-Pas-de-Calais, on note aussi que l'immigration algérienne se diversifie, en termes démographiques, après la Seconde Guerre Mondiale. Au migrant type, jeune actif célibataire vivant dans les hôtels meublés se surimpose progressivement une autre image, plus variée, avec l'arrivée d'un nombre important de femmes et de familles ainsi que de jeunes hommes plus instruits et qualifiés que les premiers migrants, notamment lorsque les premiers centres d'apprentissage technique font leur apparition en Algérie.

Enfin, on constate aussi des formes de migrations spécifiques aux régions, notamment en Alsace, où les migrations étudiantes sont anciennes et doivent être mises en relations avec la forte activité missionnaire qui, précocement, s'est traduite par un envoi à Strasbourg, à la Faculté de théologie, de jeunes gens jugés prometteurs. Dans les flux contemporains, anciens et actuels, on note aussi l'importance des migrations de refuge qui ont concerné à la fois les libéraux du premier dix-neuvième siècle, mais aussi les populations de confession juive dans l'entre-deux-guerres, puis les populations originaires des pays anciennement colonisés. En Pays-de-Loire encore, on note une présence de réfugiés originaires du sud-est asiatique, en lien notamment avec une politique d'établissement pilotée nationalement qui détermine le point de chute, non en fonction impératifs économiques, mais qui prend en compte l'existence

de relais locaux (dont les relais associatifs de prise en charge). Notons ainsi le rôle joué par les de Lattre de Tassigny qui utilisèrent une partie de leur château pour répondre aux besoins d'accueil. L'ouest de la France, dont la Bretagne, est aussi caractérisé, jusqu'à la fin du vingtième siècle, par une faible présence étrangère. Ces étrangers, peu nombreux, présentent en outre la caractéristique d'être souvent constitués de réfugiés, selon une tradition bien ancrée depuis le début du dix-neuvième siècle. La Bretagne a ainsi des réfugiés politiques européens, dont des Polonais après la révolution de 1830, des Italiens ou des Espagnols, combattants de l'unité italienne ou carliste. Ces flux de réfugiés politiques particuliers ont suscité un grand nombre de travaux, en raison des particularités de la Bretagne dans l'accueil des réfugiés, mais aussi du fait de l'abondance de sources sur ces populations, soumises à un contrôle administratif strict et régulier. Au vingtième siècle, la présence de centres d'accueil conduit, dans une logique de dispersion des réfugiés sur l'ensemble du territoire national, un nombre important d'étrangers vers la Bretagne. Cette politique de dispersion explique la forte implantation en Bretagne de populations déplacées au moment de la première Guerre mondiale. Ces populations présentent une grande variété de statuts et d'importantes variations dans l'accueil qui leur est réservé. Avec l'enlisement dans le conflit, le premier accueil se transforme peu à peu en attitude de méfiance, tandis que le traitement des prisonniers de guerre connaît une évolution inverse, ces populations étant peu à peu intégrées à l'économie locale. Dans les années trente, l'implantation de réfugiés espagnols dans les centres d'accueil bretons perpétue cette tradition, quoiqu'une faible part de cette population se soit définitivement implantée dans la région.

On peut aussi éventuellement évoquer les contextes idéologiques régionaux qui peuvent avoir un effet sur les formes de prise en charge et le soutien abordé aux migrants. Une Forte empreinte du catholicisme social en Pays-de-Loire a conduit à la mise en place, de façon précoce, de structures associatives alors même que la population étrangère est peu importante dans le département. Le Gasprom aussi, créé à Nantes en 1969, est une association de soutien aux travailleurs immigrés (ASTI). L'association est lancée et animée par des militants et des sympathisants du Secours catholique. Par ailleurs, certains migrants exilés pour des questions politiques s'organisent pour défendre les droits de leurs compatriotes : ce sera le cas du créateur algérien de l'ATAM, au Mans.

Enfin, d'autres typologies seront à développer une fois la totalité des rapports remis : il semblerait intéressant de comparer la question des migrations dans les régions qui ont été des

zones de front pendant la Première Guerre mondiale avec celles qui ont été épargnées par les combats et les impératifs de la reconstruction. En Picardie par exemple, les départements de l'Aine et de la Somme, qui ont le plus directement souffert de la guerre, recourent massivement à la main-d'œuvre étrangère.

7. Réinterroger l'histoire régionale

Les rapports ici présentés sont aussi le cadre idéal pour interroger l'échelle d'analyse régionale. L'un des apports principaux de cette étude est de montrer que l'impact des processus d'immigration est très différencié selon les territoires étudiés. Le constat demeure vrai à plusieurs échelles, qu'elles soient régionales ou plus fines, telle l'échelle départementale, cantonale ou celle du bassin d'emploi. Le bassin de Couëron, en Loire-Atlantique, participe ainsi directement aux dynamiques des années 1930 avec une arrivée massive de Polonais par le biais de la Société générale d'immigration, alors que le reste du département n'est quasi pas touché par l'immigration. Le même exemple d'une immigration en un lieu précis se retrouve dans la petite ville de Chateaubriand, au Nord de la Loire, qui reçoit à partir des années 1970 des populations portugaises et turques, dirigées ici par l'ONI, à la demande de la fonderie Huard. En filigrane du rapport sur la Normandie, se construit aussi une réflexion fort intéressante sur les cadres fixés par l'appel d'offres et introduit une discussion sur la pertinence ou non de la « région » comme unité de recherche et d'histoire. Dans ce cas, la région recouvre en fait cinq départements et deux régions administratives (Haute et Basse-Normandie) qui ont, de fait, structuré la plupart des travaux, mais de manière souvent « séparée » voire concurrente. Le poids relatif de chacun de ces cinq départements est mesuré au fil du temps (où l'on constate prédominance du département de la Seine-Maritime au dix-neuvième siècle, concurrencée dès 1921 par l'Eure, toujours en tête des cinq départements depuis 1921 mais en deçà de la moyenne nationale). Le rapport sur la Picardie discute encore cette approche régionale : dès la fin du dix-neuvième siècle, l'Oise (et notamment sa partie Sud tournée vers Paris) devient un foyer majeur d'immigration tandis que l'Aisne et la Somme restent en marge de ces grandes dynamiques.

Le rapport sur la région Midi-Pyrénées, quant à lui, insiste sur l'importance d'une analyse englobant l'échelle départementale qui permet de mettre au jour les disparités qui marquent cette région fortement clivée entre le département de la Haute-Garonne marqué par

l'attraction de Toulouse, et ses départements voisins fortement et longtemps ruraux comme le Lot ou le Tarn.

Enfin, de nombreux rapports présentent une approche monographique qui permet également d'apporter quelques éléments aux disparités locales : une étude concernant l'immigration sub-saharienne en Normandie montre ainsi que deux modèles d'immigration s'opposent : la Basse-Normandie reçoit une population immigrée plutôt qualifiée et employée dans tous les secteurs. La Haute-Normandie quant à elle fut attractive pour une population moins qualifiée, plus massive, qui travaille notamment dans l'industrie automobile. Dans le cas normand, une comparaison entre les villes du Havre et de Bolbec (entre 1926-1975), étude enrichie par les données locales des recensements, complète cette approche régionale. Une étude sur Flers (depuis 1960), menée essentiellement à partir d'entretiens biographiques vient aussi parachever ces données. Les résultats de ces approches sont intéressants car ils permettent de donner corps aux grandes tendances, en les nuanciant et en les complétant aussi bien souvent. A Bolbec, la comparaison entre l'année 1926, où le textile est très important (mais où l'on observe très peu d'étrangers et quasiment pas dans le textile), l'année 1968 (où un peu plus d'étrangers sont présents, mais principalement dans le bâtiment) puis l'année 1975 où la crise du textile s'accompagne d'une croissance du nombre d'étrangers (même s'ils restent très peu nombreux : 1% pop totale) montre comment la main-d'œuvre étrangère sert, dans ce cas, non à la croissance d'un secteur, mais à appuyer son déclin, en permettant dans les années de crise une reconversion des actifs français du textile dans d'autres secteurs. Des points de comparaison sont alors évidents avec d'autres monographies locales présentées notamment dans le rapport sur le Nord-Pas-de-Calais. En effet, l'une des recherches suscitées et accompagnées par l'appel d'offres de l'ACSE, concerne la comparaison des mineurs polonais et marocains à Arenberg entre 1921 et 1989 (mémoire de Julien Mathorel mené à l'université de Valenciennes). Or elle montre que les mineurs marocains sont recrutés en contrat à durée déterminée, afin de mettre en place une main-d'œuvre temporaire pour faciliter la fermeture des puits. Si les deux approches monographiques utilisent des sources différentes (recensement pour Bolbec, registres d'entrée et de sorties de l'entreprise conservés à l'Agence nationale pour la garantie des droits des mineurs pour Arenberg), la mise en comparaison d'études de cas s'avère sur ce point concordante, et suscite de nouveaux apports quant au rôle des étrangers sur le marché du travail en France.

Parfois, une approche par les sources « nationales », comme le recensement, s'avère décevante : l'étude du canton rural de Forges-les-Eaux (entre 1926 et 1968) montre que dans

les cas de très faible immigration (cinquante-neuf étrangers en 1926 seulement !, tous actifs agricoles mais quatorze seulement en 1968), il est très difficile, voire impossible de travailler à partir de ces sources. Faire état d'une « concentration », comme le montre l'étude, revient en fait à désigner alors une famille ! Il convient sans doute de compléter ces données dans une approche cumulative par d'autres archives et des entretiens. On pourra noter que la présence de ces « échecs » est heureuse car elle permet, en creux, de cerner également les écueils possibles d'une histoire de l'immigration qui adopterait, partout et sur toutes les périodes, les mêmes sources et méthodes. On notera aussi une étude menée sur Flers, ville avec le plus fort taux d'étrangers de la Basse-Normandie (avec 6.2 % de sa population), notamment employés dans l'industrie automobile et agro-alimentaire (et non textile comme annoncé !), menés à partir d'entretiens. Concernant cette approche, elle peut être rapprochée du travail de Pierre-Alain Géraud, sur l'immigration kabyle dans les usines métallurgiques du Val-de-Sambre (entre les décennies 1950 et 1980). Mais il faut alors inscrire cette étude de cas comme l'un des exemples de nouvelles connaissances sur la guerre d'Algérie en région.

Parfois, les études monographiques s'appuient conjointement sur un matériel archivistique et un matériel plus ethnographique : c'est le cas de la recherche collective menée à Lens, qui là encore, montre les atouts d'une approche micro-locale pour comprendre certains phénomènes mal connus de l'histoire de l'immigration en France : les relations entre Juifs et catholiques polonais dans la région lensoise, mais aussi l'insertion locale des entrepreneurs immigrants depuis 1945.

Dans le rapport réalisé par l'équipe de Picardie, on apprend aussi les raisons de la présence des Chinois dans la Somme. 140 000 individus sont arrivés en France à partir du mois d'août 1916, à la demande des Etats britanniques et français pour suppléer le manque de main-d'œuvre et les départs d'actifs mobilisés ; les Chinois de la Somme ont assumé en qualité de coolies (porteurs) des tâches de manutention et d'entretien lors de la construction du chemins de fer à voie étroite entre Saint-Valéry-sur-Somme et Boulogne-sur-mer. Soumis à une discipline militaire et travaillant dix heures par jour, beaucoup sont morts à la suite d'épidémies et sont enterrés au cimetière de Noyelles-sur-mer (842 tombes et un mémorial sur lequel sont inscrits seulement quarante-trois noms). A noter dans ce même rapport un petit passage sur les Portugais de Saint-Ouen : à la fin des années 1960, les usines Saint Frères recrutent directement au Portugal. En 1975, on dénombre 191 étrangers dont 182 Portugais dans ce village de 2 047 habitants. Leur présence massive donnera naissance à l'équipe de

football des « Portugais de saint Ouen » et à la célébration, tous les ans, le 13 mai, d'une fête en l'honneur de « Notre Dame de Fatima ».

8. Les mémoires de l'immigration

En dernier point, concernant le volet sur les mémoires des immigrations, il faut souligner l'effort accompli par les équipes pour satisfaire les exigences de l'appel d'offre. La coordination scientifique avait donné très peu d'éléments aux équipes pour aborder cette question qui a cependant été traitée dans tous les rapports.

Dans le cas de la Normandie, la coordination scientifique salue le travail de fédération de certaines initiatives séparées mais toutes impliquées dans des actions de recueil de la mémoire. On note, par ailleurs, trente entretiens conduits au Havre. Le rapport développe la méthodologie de l'entretien, les questions de l'ethnicité et de l'identité et propose un matériel intéressant à exploiter. Une étude sur les ouvriers turcs de la région de Flers a aussi été menée, regroupant six témoignages d'ouvriers turcs et quatorze d'ouvriers français). Ce travail aborde la question de l'accueil et de l'intégration sous un angle un peu « optimiste » puis, dans une optique plus intéressante, décrit le fonctionnement de l'emploi de la main-d'oeuvre étrangère dans l'industrie textile en mentionnant notamment le travail de nuit. Le tout est cependant très peu commenté. Enfin trois entretiens biographiques approfondis ont été menés dans le Calvados. Mises bout à bout, ces données sont un matériel intéressant, mais peu exploité en l'état.

Outre les entretiens, d'autres approches ont été menées pour rendre compte de la « mémoire de l'immigration ». Il s'agit tout d'abord d'études historiques relatives aux constructions différentes des mémoires de tel ou tel groupe : l'étude de la commémoration de la rafle du 11 septembre 1942 des Juifs de Lens permet ainsi d'interroger le rapport entre mémoires locales et mémoires immigrées dans une configuration locale spécifique. « Ainsi, même si la mémoire de l'événement se transmet du côté des familles qui en ont été victimes, dans la sphère privée, cette mémoire ne bénéficie pendant longtemps d'aucune reconnaissance publique. Le rétrécissement de la communauté juive de Lens avec, dès les années 1960, la disparition et surtout la départ de la plupart de ses membres, explique pour partie ce phénomène. Mais celui-ci semble avant tout dû à la domination d'une appartenance et d'une

image ouvrière et minière dans le bassin. Les Polonais catholiques, qui font aujourd'hui figure « d'immigrés modèles », ont partagé cette appartenance et ont fini par devenir un élément légitime de cette image ». Mais d'autres immigrations en ont été exclues, les commerçants juifs de Lens et, plus récemment les immigrés maghrébins arrivés dans le bassin alors que commençait la récession des houillères ». Cette reproduction de quelques phrases de cette étude montre ainsi les enjeux présents dans la construction d'une mémoire à la fois publique et sociale. L'importance de la « Polonité » et de la patrimonialisation de la mine, associée pour une part, aux Polonais, engendre, localement, la constitution d'une mémoire de l'immigration « légitime » mais également de nombreux oublis, concernant à la fois les commerçants juifs de Lens mais aussi les Marocains.

Certaines approches mènent aussi conjointement le recueil d'histoires de vie et des « actions de réappropriation mémorielle ». C'est le cas notamment des actions menées par l'Université populaire et citoyenne dans le Nord-Pas-de-Calais qui met en place des ateliers d'histoire locale avec les populations des quartiers, anime des « cafés citoyens » autour des thématiques de l'immigration et travaille avec les associations d'habitants. Le mémoire détaille ainsi les objectifs de l'action menée, mais aussi les méthodes de travail des ateliers d'histoire locale. L'équipe de Picardie, quant à elle, a choisi de travailler sur les enjeux de mémoire à partir des travaux de recherche des étudiants qui, toutes disciplines confondues, ont abordé le thème de l'immigration. On y apprend qu'une part non négligeable des connaissances scientifiques sur la question de l'immigration est produite par des auteurs ayant eux-mêmes, ou par l'intermédiaire de leur famille, vécu cette expérience, alors même que cette relation de proximité est rarement objectivée par les étudiants. Dans les intitulés de sujets, on relève deux termes qui reviennent : la notion de « jeunesse » très présente dans les années 1980 et très souvent associée aux « maghrébins », peut-être en raison de la marche des beurs, et les « réfugiés », notion fortement étudiée par les élèves éducateurs ; en revanche, l'appellation de « travailleurs immigrés » semble avoir disparu des travaux étudiants. Par ailleurs, l'équipe de Picardie a su se saisir de l'exemple des harkis pour montrer que le problème de la mémoire ne doit pas être posé du point de vue de la révélation du passé mais plutôt comme construction d'un récit qui prend corps en fonction d'enjeux contemporains. Les auteurs parviennent à montrer que cette mémoire s'inscrit également dans un espace régional. Dans la Somme, environ un millier de harkis ont d'abord été logés à la citadelle de Doullens, une ancienne prison désaffectée en raison de son insalubrité, où ils ont vécu jusqu'en mai 1965 dans des conditions très difficiles. Puis c'est au sein de la cité de la

briqueterie, un îlot à bonne distance de toute habitation au nord de l'agglomération amiénoise, que s'est forgé un sentiment commun d'appartenance, en dépit des origines diverses des populations qui occupaient ce lieu : certaines familles étaient arabes, d'autres chaouies ou encore berbères et les situations sociales à l'intérieur du groupe étaient très différentes. Dans la région, « l'invention de la communauté harki » a été le produit d'une part d'une gestion politique et administrative traitant d'emblée les rapatriés sur un mode communautaire, et d'autre part des revendications d'entrepreneurs de mémoire ayant intérêt à faire exister cette communauté : les premiers travaux et produits culturels sur les harkis proviennent des représentants d'une élite communautaire tant au niveau national que régional. L'intérêt d'un travail consacré à la construction d'une mémoire régionale, ancrée dans l'espace et dans le temps, peut alors être d'abord différemment cette question devenue un enjeu politique du débat public : concernant les harkis, la thématique de l'occultation peut ainsi être davantage contextualisée et apparaître à travers une autre grille d'analyse, celle de l'économie des usages stratégiques et politiques de la mémoire.

Dans le rapport sur la région Midi-Pyrénées, la partie de l'étude consacrée à la mémoire revient sur « l'histoire du Fasild et de la mémoire » au travers d'un recensement des « actions mémoires » engagées par l'institution. On notera la grande diversité d'acteurs et de structures, dont émergent néanmoins les milieux de l'art et de la culture, « principaux vecteurs de *la* mémoire immigrée », que le rapport identifie « à une mémoire collective plurielle ». Enfin, un trait propre à la région Midi-Pyrénées est le rôle des jeunes militants dans l'émergence de cette mémoire : « Pour ceux pour qui la reconnaissance de l'histoire de l'immigration (la leur et celle de leurs pères) se confond avec celle de leur présence et de leur existence au sein de la société française », « le travail de mémoire est avant tout un démarche militante et s'impose comme "l'histoire de ceux qui n'ont pas eu droit à l'histoire" ». L'histoire de l'association Vitécri (1983) dont émergera le Takticollectif (1994), impulsé par le groupe de musique Zebda est, à cet égard, emblématique. Les projets de valorisation de la mémoire de l'immigration en Bretagne sont pour la plupart fondés sur un principe d'ancrage spatial. La problématique du territoire est ici dominante ; elle est liée à la forte implantation urbaine des populations immigrées dans la région, mais aussi à la faible mobilité résidentielle de ces populations restées dans les mêmes quartiers qui n'étaient que des quartiers de passage pour les nationaux. La conséquence de cet ancrage territorial des actions mémoire est que les projets de valorisation de la mémoire de l'immigration ne sont pas spécifiquement portés par les associations d'immigrés ou de descendants d'immigrés. Les projets de valorisation de la

mémoire de l'immigration ont souvent fait appel à un principe de transmission intergénérationnel, dont l'école est un lieu d'expression.

En Bretagne, le projet pédagogique « Emigrations-Immigrations entre mémoire et histoire » élaboré au collège Les Chalais de Rennes met ainsi en œuvre ce principe de dialogue entre générations ; sa particularité repose sur la volonté de faire dialoguer mémoires des migrants étrangers et mémoires des migrants ruraux, dans une région où la mémoire collective est davantage empreinte de l'histoire de l'émigration bretonne que de l'histoire de l'immigration en Bretagne. Il s'agit ainsi de faire connaître la réalité de l'immigration à des enfants dont l'histoire personnelle n'a pas nécessairement été marquée par une expérience de migration transfrontalière.

En Lorraine enfin, les équipes ont mis en place une étude sur la mémoire à partir d'une problématique que l'on peut discuter, mais qui a le mérite d'avoir été réfléchie, appuyée sur Paul Ricoeur et Reinhardt Kosellek. Fondée sur l'exploitation d'un grand nombre d'entretiens, cette partie conclut en soulignant la juxtaposition des mémoires d'immigration dans la région pendant plusieurs décennies. Les auteurs insistent aussi à juste titre sur l'importance des repères spatiaux, notamment la cité et l'usine, comme cadres sociaux de la mémoire. Ils ouvrent deux autres pistes qui mériteraient d'être approfondies. D'une part, la mémoire se conjugue toujours avec l'oubli, ce qui exige de s'interroger sur ceux qui n'ont pas laissé de traces. D'autre part, l'expérience de l'immigration n'est qu'une dimension de l'expérience vécue. Il convient de la combiner avec d'autres aspects de l'identité sociale, notamment le genre et le milieu socioprofessionnel.

Autour des études mémorielles, on peut seulement regretter que la mémoire a souvent été appréhendée sous la forme de la mémoire des individus et très rarement sous l'angle de la construction d'une tradition par des groupes ou par des institutions. On déplore souvent l'absence d'interrogation sur la façon avec laquelle les institutions régionales, ou les branches régionales des institutions nationales, encouragent, valorisent ou se désintéressent de la construction des entreprises mémorielles, et les pensent (ou pas), dans le cadre régional comme un aspect de l'identité régionale. Ainsi, La diversité des approches autour de la mémoire témoigne à la fois des difficultés à donner une définition, et donc une cohérence-consistante à cette thématique mais aussi des ouvertures possibles.

Conclusion

Sans aucun doute, ce premier volet de l'enquête fera date. Il offre des perspectives nouvelles de recherches et complète un savoir en histoire et sociologie de l'immigration encore trop souvent lacunaire. La notion de la participation de la main-d'œuvre étrangère à l'économie nationale mais aussi à la restructuration du marché local de l'emploi des seuls nationaux offre des pistes de recherches tout à fait inédites. Ce premier rendu d'enquête propose un matériel considérable et bienvenu, qu'il serait souhaitable de rendre public. Il constitue aussi un remarquable exemple pour les enquêtes des autres régions, qui sont aujourd'hui en cours d'élaboration et s'avère être une piste féconde pour le colloque prévu en 2008 qui réunira toutes les équipes en charge de ces rapports et, confrontera les savoirs ainsi mis au jour. La coordination nationale remercie, une fois encore, le LACSÉ de l'opportunité de cette enquête qui encourage la production de savoirs en histoire de l'immigration et favorise l'émergence d'une mémoire commune auprès des acteurs d'une histoire nationale, régionale et locale, qui aujourd'hui devient de moins en moins « un déni de mémoire ».

Annexe

En annexe à cette note de synthèse, la coordination scientifique expose son refus de l'enquête portant sur la région Poitou Charente. Le rapport sur la région Aquitaine, rappelons-le, n'a pas contre jamais été remis.

Ce rapport fait soixante-dix pages, mais en fait, il compte moins de cinquante pages de texte complétées par des notes qui se présentent comme de longues citations puisées dans quelques cartons d'archives. La bibliographie ne comprend aucun inventaire des sources.

Après avoir souligné dans l'introduction que la spécificité de cette région tenait dans la faiblesse de l'immigration depuis le dix-neuvième siècle, les auteurs du rapport présentent leurs résultats en adoptant un cadre strictement chronologique. L'essentiel de l'enquête consiste à reproduire les données tirées des recensements quinquennaux, en y ajoutant quelques cartes et de longs extraits de quelques documents d'époque. En prenant comme point de départ le recensement de 1851, ils ignorent la présence des réfugiés dans la région sous la monarchie de Juillet. Le commentaire de ces données est vraiment indigent. Il s'agit d'une simple lecture des chiffres qui s'accompagne d'une énumération des pays de provenance, sans même se donner la peine de fournir les données par nationalité. On ne sait pas non plus dans quels secteurs ces immigrés travaillent, ni leur répartition par communes, cantons ou même arrondissements. La même démarche grossière est adoptée pour l'entre-deux-guerres et l'après 1945. Les auteurs ne fournissent des données par nationalité que pour les années 1960-1990, dans un tableau intitulé : « variations et recomposition ethnique de l'immigration ». Brouillés avec le vocabulaire, ils confondent donc nationalité et groupe ethnique.

La partie consacrée aux mémoires de l'immigration consiste dans une énumération au petit bonheur de quelques documentaires, projets scolaires et festivals de musique métisse, auxquels ont été ajoutés quelques noms de rues dont on ne voit pas le rapport, même en faisant preuve de bonne volonté, avec l'immigration. On apprend ainsi qu'il existe « une rue d'Alger » et une « rue Salvatore Allende » à La Rochelle ; une « rue des Juifs » et « une rue du fanatisme à cause de Ravailac » (sic !) à Angoulême...

Le clou de ce rapport figure sans nul doute à la page 20. Les auteurs nous offrent un nouvel épisode de « Retour vers le futur », en transposant les réfugiés polonais de la monarchie de Juillet dans les campagnes du Poitou Charente des années 1930 !

Les membres de la coordination scientifique ont décidé de ne pas valider ce rapport en l'état !